

Tarifs pour la location des salles municipales de la Commune d'Houpeville (à compter du 01/11/21)

Tarifification en vigueur conformément à la délibération n° 24/2021 du 11/10/21

			Houpevillais				Autres Communes			
			1/2 journée	1 journée Semaine	week-end	Vin d'honneur Semaine	1 journée Semaine	week-end	Vin d'honneur Semaine	
Salle du vivier	Salle 1	Avec cuisine		490 €	625 €	200 €	900 €	1 200 €	450 €	
		Sans cuisine		410 €	540 €		750 €	1 050 €		
		Sans cuisine	Avec gradins et sono					650 €	1 230 €	
			Avec gradins et sans sono					550 €	1 080 €	
	Salles 2 & 3	Avec cuisine		350 €	450 €	100 €	525 €	615 €	300 €	
		Sans cuisine		240 €	360 €		350 €	525 €		
	Salle 4	Avec cuisine		390 €	510 €	150 €	680 €	900 €	375 €	
		Sans cuisine		310 €	400 €		450 €	600 €		
Salle des associations		Association loi 1901	Gratuit	Gratuit	Gratuit					
		Autres (syndics, ASL ...)	55 €	80 €		75 €	150 €			

Toute location de salle implique le versement d'un acompte à hauteur de 50% du prix de location, le dépôt d'un chèque de caution de 1 500 € en cas de dommage et le dépôt d'un chèque de 200 € pour défaut de ménage. En cas de non paiement du solde, la réservation de la salle sera considérée comme annulée et la somme versée à titre d'acompte sera conservée en totalité par la Commune. Il en sera de même en cas de désistement dans un délai de 30 jours précédent la location sauf justification par écrit d'un cas de force majeure.

La location pour la journée débute à 9H00 pour se terminer le lendemain à 9H00

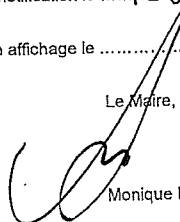
La location pour la demi-journée (salle des associations) est de 4H00 (8H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00)

La location pour le vin d'honneur s'étend de 9H00 à 19H00

La journée semaine s'entend du lundi au jeudi.

Le présent acte est certifié exécutoire compte tenu de :

- sa transmission en Préfecture le 12 OCT. 2021
- sa notification le 12 OCT. 2021
- son affichage le

Le Maire,

 Monique BOURGET

